



digital.union@sonapresse.com

LE GAZOUILLIS...

Défaut d'acte de naissance : le cabinet Obame s'en occupe

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

SE faire établir ou rétablir une pièce d'état civil relève parfois du parcours du combattant. Faciliter le processus d'obtention d'un acte de naissance ou d'un passeport, c'est le pari que s'est donné le cabinet Obame.

Il s'agit d'une structure juridique fondée par Jeff Obame Mezui, un expert juridique. Il a mis en place un programme d'aide pour les Gabonais qui souhaitent se faire établir un papier de naissance et un passeport. Sur la page Facebook du cabinet, le projet est bien développé. "Ce programme est totalement gratuit. Cette première édition est focalisée sur les élèves des classes d'examen des chefs-lieux de provinces. Le programme est gratuit au niveau du cabinet. Les frais au tribunal et au Cedoc (service de l'immigration) sont supportés par les parents", indique l'expert. Le cabinet apporte son appui technique et met en avant ses bonnes relations avec les institutions qui établissent lesdits documents pour permettre de régulariser la situation administrative de ceux qui ont un problème d'acte de naissance ou de passeport. Le 2 février dernier, le cabinet



Photo: AN

Grevice Ndong Ovono, assistant juridique du cabinet Obame.

était en action au lycée Paul-Indjendjet-Gondjout. Face à de nombreux élèves, il a expliqué son programme et ses objectifs. Un de ses agents est également passé dans les médias pour lancer un appel aux élèves qui ont un problème d'acte de naissance.

L'objectif étant de trouver une solution rapide avant la date des examens scolaires. Il faut dire que le phénomène est récurrent. Par négligence, ignorance ou tout autre problème, des citoyens se retrouvent sans document attestant leur existence.

Dans les foyers, surtout chez les plus démunis comme ces familles qui vivent dans la cité perdue de Ciciba, dans le 2e arrondissement de Libreville, plusieurs enfants ne sont pas scolarisés par défaut d'acte de naissance.

Fact checking

LES SCHOKOBONS ONT DU "SHELLAC", UN ADDITIF ISSU D'INSECTES

Par I.M'B.



Photo: DR

CES derniers temps, les internautes dénoncent la consommation d'insectes que veulent imposer certaines firmes ou organismes. Pour les internautes, il s'agit de créer à long terme des corps humains numériques. C'est-à-dire capables d'être contrôlés comme si l'on avait implanté des puces.

LES FAITS. La dernière en date : c'est la dénonciation des Schokobons qui contiendraient des insectes "cachés". En effet, sur TikTok, une tendance virale ces derniers jours montre des internautes en colère contre la célèbre marque de chocolats Kinder. Dans les rayons des supermarchés, ils se filment en train de découvrir ce qui semble être une des plus grandes supercherries de l'histoire. "On mange des insectes depuis toujours sans s'en rendre compte", alerte une première internaute. "Mais c'est un scandale, j'ai halluciné quand j'ai entendu ça. Ça fait déjà un moment qu'on bouffe des insectes, vous le saviez ?", interroge une deuxième. En cause, les Schokobons tant appréciés. L'ingrédient mystère serait du "shellac", autrement identifiable comme la gomme-laque ou l'E904. Le journal 20 Minutes a vérifié.

VÉRIFICATION. Y aurait-il des insectes cachés dans ces bonbons ? C'est ce que prétendent les utilisateurs de TikTok dans leurs vidéos. La semaine écoulée, 20 Minutes.fr a vérifié que les paquets de Schokobons indiquent bien la composition suivante : "agents d'enrobage (gomme arabique, shellac)". Il s'agit d'un agent de texture issu des sécrétions de la cochenille asiatique, un petit insecte. Ce sont principalement les sécrétions de la femelle qui sont utilisées, explique le CNRS.

L'œil de la rédaction



PARTAGE DE CONTENUS : LE DANGER EN UN CLIC

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LA répétition est la mère des sciences", laisse penser une célèbre maxime, qui tend à indiquer que celle-ci ne doit souffrir d'aucun épuisement. C'est dire combien il est nécessaire de se répéter quand cela est utile. À ce propos, on ne cessera jamais de le dire, "c'est mieux de vérifier une information avant de la partager", histoire de ne pas faire la propagande des fake news. Mais voilà que la recherche du buzz, du scoop, de l'exclusivité,

nous amène quelquefois à oublier les règles de base : vérifier, recouper, confronter les informations. Car, sur les réseaux sociaux, les fausses informations se confondent avec les vraies. A ce jeu, il faut savoir raison garder. Si on se rappelle le père de famille qui avait perdu la vie à Libreville alors qu'il allait chercher ses enfants à l'école, cette liberté observée sur les réseaux sociaux doit pouvoir interpeller. Concrètement, les réseaux sociaux offrent certes une plateforme pour dire et faire savoir de nombreuses choses, mais il est primordial, pour éviter de

plonger la population dans une panique générale, de limiter le partage de contenus sensibles sans passer par la vérification. Bien qu'étant fondés, certains faits peuvent avoir un effet contraire au sein de l'opinion, en raison de leur amplification par de nombreux internautes malveillants. De plus, les réseaux sociaux ne sont pas des tribunaux, encore moins des commissariats. Dans ce sens, pour éviter toute confusion, chaque individu est invité à se monter responsable, en agissant en toute connaissance de cause.



Photo: DR